

Bruxelles / Port-au-Prince, le 13 décembre 2018

Mesdames, Messieurs,

Concerne : Evènements meurtriers à Port-au-Prince au mois de novembre 2018 et banalisation des violations du droit à la vie en Haïti

Par différents partenaires actifs dans le domaine des droits humains en Haïti, nous avons été informés d'évènements meurtriers au courant du mois de novembre 2018 dans la ville de Port-au-Prince, plus particulièrement dans le quartier La Saline et près du marché Croix-des-Bossales.

Nous voulons attirer votre attention sur les faits constatés par le RNDDH dans son rapport sorti le 1 décembre 2018, relatant des évènements survenus le 1 et le 13-14 novembre dans le quartier La Saline, de la ville de Port-au-Prince. (Voir le rapport en annexe.)

Le bilan des évènements est lourd :

- Le 1 novembre, 5 personnes ont perdu la vie, 9 ont été blessés par balle
- le 13 novembre, 59 personnes ont été assassinées, 2 personnes portées disparues, 5 personnes blessées par balles, 7 femmes violées. Parmi les personnes tuées on compte 6 mineurs et enfants.
- 150 maisons ont été vandalisées, criblées par balles ou brûlées

La CoEH constate que, jusqu'au moment de la publication des rapports des organisations de droits humains haïtiennes, après leur investigation sur le site, aucune autorité ni organisation internationale présente dans le pays ne semblait être au courant de ces graves faits :

- comment expliquer qu'il n'y a eu aucune communication sur ces faits au moment même ou dans les jours suivants ? et qu'aucune instance internationale présente dans le pays ne s'est inquiétée ?
- comment expliquer que la police n'est pas intervenue ou n'a pas pu agir pour protéger cette population ?
- comment expliquer qu'il n'y a aucune communication de la part des autorités ?

Le 23 novembre seulement, le premier ministre Céant, lors d'une communication à la nation, mentionne qu'une enquête est ouverte. Et ce n'est que le 10 décembre, lors d'une cérémonie marquant les 70 ans de la Déclaration universelle des droits de l'homme, que le président Moïse s'exprime et promet de faire la lumière sur ce massacre.

D'autre part, les rapports trimestriels de la Commission Nationale Justice et Paix en collaboration avec la Commission Archidiocésaine Justice et Paix de Port-au-Prince montrent une nette augmentation de la violence et du nombre de victimes : pour la période avril-juin il y a eu 206 morts, dont 165 tués par balle. Pour la période juillet-septembre 214 morts, dont 168 tués par balle.

La lutte entre des gangs criminels ne serait pas étrangère à cette situation. Cependant la question se pose dans quelle mesure ces gangs sont utilisés par des personnes du monde politique ou économique.

Au vu de ces événements, la CoEH demande au Ministère des Affaires Etrangères d'insister auprès des instances internationales adéquates de promouvoir une enquête indépendante afin de clarifier qui sont les acteurs et les commanditaires responsables de ce massacre, et d'insister auprès des autorités haïtiennes pour qu'elles assurent les mesures nécessaires afin de protéger leurs citoyens.

Pour la Coordination Europe Haïti,

Barbara Küpper, coordinatrice
Greet Schaumans, membre Comité de Pilotage

Les membres de la CoEH sont : <http://coeh.eu/members/>

Woord en Daad, Pays Bas
Haïti Support Group, Grande Bretagne
Oxfam Solidarité, Belgique
Protos, Belgique
Geomoun, Belgique
Broederlijk Delen Belgique
Entraide & Fraternité, Belgique
CCFD Terre Solidaire, France
Collectif Haïti de France
Secours Catholique, France
Misereor, Allemagne
Plateforme Haïti de Suisse